

Questions orales

ON DEMANDE LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, le ministre n'a toujours pas répondu à ma question. Les études et les commissions sur les avantages sociaux pour les travailleurs à temps partiel se sont succédées. Le gouvernement est-il disposé à présenter un projet de loi visant à offrir les avantages sociaux aux travailleurs à temps partiel?

L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail): Monsieur le Président, le député sait, j'en suis sûr, que ces travailleurs ont déjà certains avantages sociaux. Il y a les avantages du travail à temps partiel qu'il connaît bien. Le député est par ailleurs au courant du rapport Wallace qui a omis de répondre à bien des questions très importantes. Travail Canada vient de terminer une étude sur les avantages sociaux pour les travailleurs à temps partiel. Nous déciderons en temps et lieu comment il faut répondre à ce besoin manifeste.

* * *

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LES DIRECTIVES DONNÉES
PAR LE GOUVERNEMENT AU BUREAU DES NÉGOCIATIONS
COMMERCIALES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, je désire poser une question au premier ministre en ce qui concerne le Bureau des négociations commerciales sur le libre-échange, à savoir, la représentation équitable des femmes et des francophones au sein de ce Bureau.

Certains disent que le gouvernement se traîne les pieds. D'autres disent que le gouvernement n'a pas donné les directives appropriées à ce groupe en ce qui concerne les années-personnes et le mandat de dotation.

Le gouvernement peut-il dire pourquoi il a manqué dans ses directives à ce Bureau?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, il n'y a eu aucun manquement car j'ai eu l'occasion moi-même et par le biais de M. Tellier, le secrétaire du Conseil des ministres, de donner des directives précises à cet organisme. Cela comprenait, de toute évidence, notre désir réel de nous assurer que cet instrument, ultimement, soit un reflet fidèle de notre société, y compris, bien sûr, les femmes et les francophones. Dans certains cas, des approches ont été faites. Mais, malheureusement, au tout début, certains individus ont dû décliner l'invitation. Ce qui n'enlève nullement le fardeau au sujet des dirigeants de cette «boîte» qui ont reçu de moi-même et du Conseil des ministres des directives très précises. Et je peux vous assurer que l'on remédiera à cette situation dans un avenir très rapproché.

[Traduction]

LE RÔLE DE LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Le Bureau des négociations commerciales sur le libre-échange dirigé par M. Reisman est assujéti aux lois régissant l'emploi dans la Fonction publique du Canada. Étant donné que cette Commission relève du Parlement, non du gouvernement, pourquoi le gouvernement a-t-il négligé de fixer les exigences de base de n'importe quel employeur, c'est-à-dire les années-personnes tout d'abord, et combien de temps vont durer les négociations? Le Bureau de M. Reisman ne pourrait pas fonctionner autrement. Pourquoi le gouvernement intervient-il maintenant entre un agent du Parlement—la Commission de la Fonction publique—et M. Reisman?

[Français]

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Au contraire, monsieur le Président, je signalerai à l'honorable député qu'il n'y a aucune intervention outre une obligation qui repose sur le premier ministre et ses collègues du Conseil des ministres afin de s'assurer que de tels instruments reflètent fidèlement le pays.

Et dans cette initiative, comme dans toute autre, il y aura un reflet fidèle, c'est-à-dire, un nombre imposant, comme il se doit, de francophones et de femmes dans cette «boîte», comme dans toute autre.

* * *

[Traduction]

LES MINORITÉS VISIBLES

L'INTERNEMENT DES CANADIENS D'ORIGINE JAPONAISE
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE—LA RÉPARATION

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. La semaine dernière, le ministre d'État au Multiculturalisme s'est servi d'un télégramme que lui avaient envoyé à titre privé cinq Canadiens d'origine japonaise de Vancouver pour faire croire à des différends et à des dissensions au sein de cette collectivité de Vancouver. Le premier ministre voudrait-il maintenant admettre que son ministre chargé du Multiculturalisme cherche à saboter le processus de réparation et nommera-t-il quelqu'un d'autre pour travailler à la conclusion d'un accord?

• (1500)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, l'un des événements regrettables de la dernière législature et des précédentes fut la déclaration officielle par laquelle le parti et le gouvernement libéral ont fait savoir qu'ils ne s'occuperaient pas du problème des Canadiens d'origine japonaise. C'est une honte que le gouvernement libéral ait fait pareille déclaration. L'honneur du Canada en est entaché. Avec la coopération de la Chambre, nous allons veiller à corriger cette situation.